Image not found or type unknown

Problème de haie mitoyenne

Par **jjssjc**, le **24/03/2010** à **15:43**

Bonjour,
mon voisin avait planté sa haie sur notre terrain(chose que nous ignorions lorsque nous avons acheté la maison) et a commencé l'arracher
quels sont nos droits pour qu'il continue à l'arracher et à en débarasser notre terrain (un metre à l'intérieur de notre propriété) de ce fait nous souhaitons poser une séparation qu'il refuse
quelle démarche devons nous faire

Par **Tisuisse**, le **24/03/2010** à **23:20**

Bonjour,

Vous faites borner votre terrain par un géomètre expert puis, au vu de son bornage, vous arrachez tout ce qui a été planté par votre voisin et qui se trouve chez vous, ensuite, avec l'autorisation de travaux que vous délivrera la mairie, vous construisez votre clôture.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés